Informations réglementaires et certification (RNCP 37899)

Intitulé officiel : CAP Vannerie
Code RNCP : RNCP37899
Certificateur : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse
Modalités de passage : Candidat libre avec accompagnement et préparation aux épreuves pratiques.

---

1. Validation par blocs de compétences

La certification du CAP Vannerie est découpée en blocs de compétences capitalisables et autonomes.
Vannerie Académie prépare et dispense :

- **Bloc 1 (RNCP37899BC01) : Réalisation d'ouvrages de vannerie** (fondamentaux, conception des fonds, tressage et bordures).
- **Bloc 2 (RNCP37899BC02) : Préparation et mise en œuvre des matières et des ouvrages spécifiques de vannerie** (travail des bâtis, anses, finitions et techniques avancées).

Chaque bloc peut être préparé et validé indépendamment de l'autre. Chaque bloc validé donne lieu à la délivrance d'une attestation de validation du bloc. La validation de l'ensemble des blocs constitutifs permet l'obtention du diplôme d'État complet du CAP Vannerie.

---

2. Taux d'obtention et indicateurs de résultats

- **Taux d'obtention de la certification :** Formation ouverte récemment / première promotion 2026 en cours de finalisation des épreuves (*données en cours de consolidation*).
- **Taux de satisfaction des apprenants :** 97,8 %
- **Taux d'abandon :** 0 %

---

3. Équivalences et passerelles

- **Équivalences :** Il n'existe pas d'équivalence directe automatique établie par France Compétences avec d'autres certifications.
- **Passerelles :** Les candidats déjà titulaires d'un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP) ou supérieur sont dispensés des épreuves d'enseignement général du CAP.

---

4. Suites de parcours

À l'issue de la formation, l'apprenant peut poursuivre son parcours :

- **Passerelle directe :** Enchaînement du Bloc 1 vers le Bloc 2 (ou inversement) au sein de Vannerie Académie pour valider le diplôme complet du CAP Vannerie.
- Modules de perfectionnement technique (vannerie fine, osier vivant, créations complexes).
- Formations complémentaires à l'installation professionnelle et la gestion d'atelier artisanal.

---

5. Débouchés professionnels

Les compétences acquises visent l'exercice des métiers suivants :

- **Vannier artisanal / Vannière** (Code ROME : B1402 — Réalisation d'objets en fibres végétales).
- Ouvrier qualifié en vannerie d'art.
- Créateur / Artisan indépendant en atelier d'artisanat d'art.